



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h11 et levée à 19h52

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorroul suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy

C.C.L.L :

C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

Objet : Installation d'un nouveau délégué suppléant

INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Suite à la démission de Madame Solange JOLY, Monsieur Clément DELBENDE a été désigné pour la remplacer comme élu délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au SYBERT.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de la désignation de Monsieur Clément DELBENDE en tant que délégué suppléant de M. Thibaut BIZE au Comité Syndical du SYBERT, se prononce à l'unanimité sur son installation au sein de la Commission 4 « Installations Industrielles ».

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2017



Contrôle de légalité